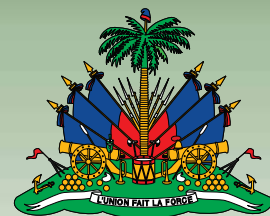




BMPAD info

Numéro 6 – Édition Spéciale • Juillet 2018 - Juin 2019



RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

Le Bulletin d'Informations du BUREAU DE MONÉTISATION DES PROGRAMMES D'AIDE AU DEVELOPPEMENT



Bibliothèque Municipale de Hinche
(Hinche, Centre)

Sommaire

- Le BMPAD fait la promotion de la lecture ... P. 2
- BMPAD : Suivi de projets pendant ce semestre P. 2
- Le BMPAD renforce l'attractivité de nos régions P. 3
- BMPAD en chiffres P. 4
- Echange de notes du KR2017 P. 4
- Réception officielle et réunion du comité consultatif KR2016 P. 4
- BMPAD en bref... P. 5
- Entrevue avec M. Eric Prophète, comptable P. 6
- BMPAD et Banque mondiale aux côtés des riverains de Delmas 32 P. 7

Mot du Directeur Général

Chers Amis lecteurs,

Plus que jamais, le BMPAD se doit de se présenter à visage découvert face à l'opinion publique. Aucun engagement, aucune action, aucune réalisation ne doit rester dans l'ombre. Le temps est au réveil citoyen, à la transparence institutionnelle. Aujourd'hui davantage, les communautés exigent beaucoup plus de démocratie, beaucoup plus de bonne gouvernance dans la gestion des affaires de l'Etat. Et, le Bureau de Monétisation, que j'ai le privilège de diriger, entend s'aligner sur cette nouvelle tendance en vue d'inciter le corps social à porter des regards nouveaux sur son fonctionnement, ses réalisations, enfin ses réussites.

Cette édition spéciale qui est la sixième parution du bulletin BMPAD info couvre la période allant de juillet 2018 à juin 2019. Elle se veut le miroir de tout ce que le BMPAD a accompli dans cet intervalle, le véhicule des projets lancés, mis en œuvre, et des activités réalisées comme tribut dans l'effort national vers l'amélioration des conditions d'existence de la population.

Le contenu que vous êtes en train de parcourir, est élaboré pour mettre en évidence les atouts majeurs de l'institution, la fécondité du partenariat Haïti/Japon, le maintien de notre rôle de régulateur dans l'approvisionnement du marché en produits blancs et notre irrépressible volonté d'ouvrir l'Institution aux lumières de la transparence.

Il me plaît donc de vous inviter à vous enrichir l'esprit en parcourant ces pages ou en consultant le site web et la page Facebook du Bureau sur lesquels ce bulletin spécial restera disponible en permanence en vue de maintenir, de façon constante, ce dialogue que nous voulons, chaque jour davantage, renforcer entre le BMPAD et vous.

Bonne lecture

Fils Aimé Ignace SAINT FLEUR
Directeur Général

Inauguration de la Bibliothèque Municipale de Hinche**Le BMPAD fait la promotion de la lecture dans la cité de Charlemagne Péralte**

Une vue de la façade de la bibliothèque



Coupé du ruban inaugural de la bibliothèque

Le Bureau de Monétisation des Programmes d'Aide au Développement (BMPAD) de concert avec la Direction Nationale du Livre (DNL), a procédé à l'inauguration de la bibliothèque Municipale de Hinche en date du 23 avril 2019. Hautement symbolique, cette date correspondait à la journée mondiale du livre et du droit d'auteur.

Démarré le 9 juillet 2015, les travaux de construction de cette infrastructure moderne ont pris fin le 1^{er} septembre 2018. Ce bâtiment flambant neuf, construit sur une superficie de 2770 m² selon les normes parasismiques en vigueur, se rassemble sur deux (2) niveaux, soit un espace de lecture et un espace de rayonnage, médiathèque, d'administration et de support. Divisé en quatre blocs et séparé par des joints sismiques, le bâtiment présente une architecture soignée tout en gardant une certaine simplicité dans un fonctionnement conforme à la vocation de l'édifice.

La structure du bâtiment est composée des éléments suivants :

- des fondations avec semelles isolées reliées par des poutres libages ;
- des poteaux carrés et panneaux de refend ;
- des toitures et planchers en béton armé.

Plusieurs personnalités publiques et des représentants des organisations de la société civile de la commune ont pris également part à cette activité qui s'est déroulée en présence du Maire Titulaire de la Commune, Monsieur Jonel JEAN-BAPTISTE.

L'Édile de Hinche en a profité pour remercier, au nom de la population hinchoise, le Directeur du BMPAD, Monsieur Fils Aimé Ignace SAINT FLEUR, qui a permis la construction de cette bibliothèque municipale. En outre, il a encouragé les jeunes qui auront à fréquenter ladite bibliothèque à en faire bon usage et à en prendre soin de sorte qu'elle soit toujours au service de plusieurs générations.

Le Directeur Général du BMPAD, Monsieur Fils Aimé Ignace SAINT FLEUR, dans ses propos de circonstance, s'est dit réjoui de la réalisation et la matérialisation de cet ambitieux projet qui doit marquer un tournant décisif dans l'avenir des jeunes de ce département. Ayant bénéficié d'un financement du BMPAD estimé à hauteur de 31,468,912.76 millions de gourdes, cet ouvrage selon le patron de l'institution, constituait l'un des projets prioritaires de son Administration.

Il est à noter que l'édification et la mise en service de cette gigantesque bibliothèque faciliteront l'accès à la lecture et à la recherche aux jeunes écoliers et universitaires de la Cité Charlemagne Péralte. Lieu par excellence de la culture et de la connaissance, cette bibliothèque municipale conduira à faire taire l'ignorance, a martelé le Titulaire du BMPAD.

Le projet d'inauguration de la bibliothèque Municipale de Hinche constitue un pas dans la bonne direction qui servira infailliblement à promouvoir la lecture dans cette localité, voire dans le département; il aidera à l'ouverture d'esprit et conduira au rapprochement des contrées. Tout ce qu'il fallait pour une jeunesse qui se cherche et qui est assoiffée de savoir !

Coopération bilatérale:**Le Japon, partenaire fidèle du peuple haïtien**

Le Bureau de Monétisation d'Aide au Développement, depuis sa création, assure un rôle important pour l'Etat central dans sa politique de gestion, d'amélioration et de renforcement des infrastructures de base un peu partout à travers le pays. Institution responsable, le BMPAD au fil du temps, s'est vu confier la gestion de plusieurs fonds pour avoir fait ses preuves et tenir le cap vers l'excellence, d'où son histoire avec plusieurs bailleurs dont le Japon est un exemple vivant.

Depuis plus d'un demi-siècle, une fructueuse coopération existe entre les gouvernements Japonais et Haïtien. Dans ce cadre, le Japon fournit de l'assistance alimentaire à travers le programme baptisé Kennedy Round (KR) destiné au pays en voie de développement et comprenant des biens alimentaires principalement le riz. Cela permet à l'Etat haïtien de lutter contre la crise alimentaire à laquelle fait face un grand pourcentage de la population depuis quelques temps. Ainsi, à la faveur de cette coopération, plusieurs projets de développement ont été réalisés et d'autres sont en cours d'exécution dans la zone métropolitaine et d'autres régions du pays, notamment les travaux de réhabilitation et de renforcement de la Faculté des Sciences Humaines (FASCH).

Endommagé par le séisme dévastateur de janvier 2010, l'espace logeant la FASCH continuait de recevoir les étudiants qui espéraient se voir loger dans un bâtiment plus commode, adapté et plus approprié, facilitant l'apprentissage. Et avec le financement du Japon, un nouveau jour est en train de se poindre à l'horizon pour cette entité de l'Université d'État d'Haïti (UEH) qui porte encore les séquelles de la violence du tremblement de terre du 12 janvier.

Il est à préciser que le lancement des travaux de réhabilitation et de renforcement de la FASCH a eu lieu le 22 mai 2019 en présence, entre autres, de plusieurs hauts cadres de l'État, de l'Ambassadeur du Japon, du Directeur Général du BMPAD, du Rectorat de l'UEH, du Conseil d'Administration de la FASCH et des étudiants de la ladite faculté. Signé le 27 février 2019 pour une



L'Ambassadeur du Japon et le DG du BMPAD lançant les travaux de réhabilitation et de renforcement de la Faculté des Sciences Humaines

durée de dix (10) mois, le montant d'exécution pour la réalisation des travaux est estimé à 69, 322, 659.44 gourdes.

À travers cette coopération entre le Japon et Haïti, le Bureau de Monétisation des Programmes d'Aide au Développement (BMPAD) fait montre de sa capacité à gérer avec équité les fonds de contrepartie générés par la monétisation de l'aide fournie par ce partenaire. Ce qui lui permet de continuer à réaliser des projets sociaux sur toute l'étendue du territoire national, comme la construction de routes, d'écoles et l'achat d'équipements médicaux et d'autres travaux d'infrastructures qui sont en cours d'exécution dans différentes villes du pays.

Le BMPAD saisit cette heureuse occasion pour saluer, au nom de l'Etat haïtien, cette fructueuse coopération qui existe entre Haïti et le Japon, l'un des plus fidèles partenaires du BMPAD et du peuple haïtien qui supporte le pays à travers la fourniture régulière de ses dons, grâce auxquels l'Etat haïtien intervient et répond aux besoins primaires de la population.

Il est à noter que le dernier don en date reçu du gouvernement japonais est une enveloppe de 400 millions de yen japonais, l'équivalent de 3.6 millions de dollars américains. Ce don a servi à l'achat de riz qui sera vendu à un prix préférentiel afin de stabiliser le marché local et renforcer la sécurité alimentaire.

BMPAD EN CHIFFRES

Infrastructures réalisées dans la Grand'Anse entre 2009 et 2018

- 16 projets d'assainissement
- 8 projets de réhabilitation
- 7 projets d'électrification
- 6 marchés publics
- 4 écoles communautaires
- 3 écoles nationales
- 3 centres de santé
- 2 lycées
- 2 places publiques
- 2 complexes administratifs à Moron et Jérémie
- 1 projet de construction du palais municipal du centre ville de Pestel
- 1 projet de construction de 9 unités de logements sociaux à Abricots.

BMPAD

une vision, une mission pour une autre Haïti!

Présentation du centre de stockage de Lafiteau

Le centre de stockage de Lafiteau construit sur un espace de 5,400 mètres carrés, dispose d'un hangar d'une capacité de 20,000 tonnes métriques. En effet, cet entrepôt peut contenir jusqu'à 800,000 sacs de produits tels que: des denrées, des fruits et des semences. Ce Centre bien entretenu, subit mensuellement un aspergissement mais également une fumigation à chaque trimestre. La construction de cette réserve stratégique est estimée à 3 millions de dollars américains, et, est financée exclusivement à partir des fonds de PétroCaribe.

Réhabilitation du réseau électrique

Le BMPAD électrifie la commune de Beaumont



Réception du chèque par le représentant de la firme ELECONMEC

Chargée d'exécuter les travaux de construction de la centrale d'extension et de réhabilitation du réseau électrique de Beaumont, la Firma ELECONMEC, a reçu en date du lundi 3 juin 2019, un chèque d'un montant de 6,788,300.04 gourdes comme avance de démarrage du projet, par l'entremise de son représentant M. Pierre Jephthé.

Les travaux devraient démarrer sans délai et permettront à la Grand'Anse de se lancer sur les rails de développement, pour enfin garantir aux ménages qui habitent les villages isolés un rythme de progrès capable de paver la voie à l'essor collectif.

La réalisation de ce projet d'électrification de la commune de Beaumont s'enregistre dans le cadre des projets gouvernementaux visant à donner une autre image aux différents départements du pays. Cela facilitera l'accès au commerce frigorifié, encouragera l'étude des enfants le soir, sans oublier les activités nocturnes saines qui peuvent rapporter gros à la commune.

Les autorités locales se disent réjouis de la décision du BMPAD de financer ce projet qui fera hisser Beaumont au rang des communes éclairées et modernes. La réalisation de ce projet témoigne de la volonté du gouvernement de parvenir à électrifier tout le pays.

Les travaux pour la construction de la centrale d'extension et la réhabilitation du réseau électrique devraient coûter 22,627,666,80 gourdes et le BMPAD souhaite que ce projet soit exécuté dans une bonne transparence et que les beaumontois puissent bien profiter des bienfaits de l'électrification de leur commune.

Rico JEAN BAPTISTE:

Un cadre dévoué et expérimenté au sein du BMPAD

Né un 21 novembre, Rico Jean Baptiste est originaire de Vassale, 3ème section communale de Plaisance-du-Sud dans le département des Nippes. Il a fait ses études primaires à l'École nationale des Casernes Dessalines à Port-au-Prince. Pour ses études secondaires, ce nippoï a fréquenté les collèges Alpha et Antoine de Saint-Exupéry.

En 1990, il a décroché un diplôme en sciences comptables à l'École de Commerce Julien Craan. Il détient également une licence en sciences africaine et Latino Américaine...à l'Institut d'Études et de Recherches Africaines (IERA) en 1997. Au cours de cette même année, il fait son entrée au BMPAD comme Chef enquêteur attaché à la Direction commerciale. Après avoir passé plus de 5 ans en dehors de ladite institution, il est revenu en 2013 à titre d'Observateur en chef.

M. Jean Baptiste travaille actuellement au BMPAD à titre de responsable du Centre de stockage de Lafiteau. Il est chargé de la supervision dudit centre, de la demande de franchise et de l'arrivage des cargaisons de denrées venant par bateau.

Gérer ce centre n'est pas chose aisée, " je rencontre pas mal de difficultés, surtout de la part des riverains de la zone qui veulent à tout prix trouver de l'emploi " confie-t-il. A cause du retard dû au paiement des personnes en charge des débarquements des flottes de camions, je suis obligé, parfois, de me casser la tête. "Toutefois, l'attitude fraternelle et la convivialité qui règnent au sein de ce service me permettent d'avoir de bonne relation avec le personnel de soutien et les cadres, ainsi que mes supérieurs hiérarchiques".

Avant dernier d'une famille de 10 enfants, Rico Jean Baptiste grandit avec son père, sa belle-mère et 5 de ses frères et sœurs. Et s'exprimant



M. Rico Jean Baptiste

autour de sa philosophie de vie, l'homme taquin qu'est ce type pour plusieurs de ces collaborateurs, soutient que toute sa vie actuelle est considérée comme une réussite. Car sa vie tourne autour de ce maître-mot: la discipline qu'il a gardée de son père âgé bientôt de 102 ans.

Religieux, passionné de football, M. Jean Baptiste jouait au poste d'attaquant dans un club de quartier dénommé Fann Fwa de Vassale. Amant de la bonne musique, il boit de temps à autre ce qu'il appelle son "Ti gròg".

Au cours de sa carrière, il a déjà reçu deux plaques d'honneur dont l'une du BMPAD en 1999, et l'aventure continue! Il formule le vœu de devenir un poète, et d'ores et déjà, il commence à travailler sur la publication de son œuvre.

Le BMPAD:

*La transparence au service
de la bonne gouvernance.*

Haïti s'interroge:

Le BMPAD libéralise l'importation des produits pétroliers



Vue d'un terminal de produits pétroliers

La décision du Conseil d'Administration du BMPAD de libéraliser l'importation des produits pétroliers en Haïti en avril dernier, a suscité pas mal d'interrogations et fait encore la une de quelques journaux de la République.

Si certains reçoivent cette nouvelle mesure comme une réponse positive à une demande longtemps formulée, d'autres n'hésitent pas à manifester leurs inquiétudes et jugent peu précautionneux que l'importation des produits pétroliers en Haïti soit libéralisée. Pour mieux rassurer ces derniers, le Directeur Général du BMPAD, M. Fils Aimé Ignace Saint Fleur a rappelé, à travers plusieurs interventions dans la presse locale, que le Bureau de Monétisation des Programmes d'Aide au Développement (BMPAD) sous tutelle du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) restera le détenteur du monopole de l'importation de tous les produits dérivés du pétrole ainsi que ceux liés au gaz naturels conformément à sa mission définie dans la loi du 05 décembre 2007 portant création du BMPAD et renforcée par la

résolution No1 du Conseil des Ministres du 10 janvier 2018

Toutefois, la mise en application des objectifs définis dans cette mission a été terriblement mise à l'épreuve en maintes fois par différentes décisions prises tant au niveau national qu'international notamment la décision de l'Etat haïtien exigeant que les prix de tous les produits généralement quelconques sur l'étendue du territoire national, soient libellés en gourdes conformément à l'Article 6 de la Constitution de 1987 et aussi celle d'imposer des sanctions financières au Venezuela entraînant du même coup la fin de certains programmes d'aide au développement dont bénéficiait Haïti et liés à cette coopération bilatérale.

Quoique la décision de libeller les prix en gourdes ait considérablement affecté l'économie haïtienne, l'Etat reste jusqu'à présent fidèle à ses promesses de subventionner les produits pétroliers afin de maintenir les prix stables à la pompe, même si cela

Le bmpad libéralise l'importation des produits pétroliers; Haïti s'interroge (suite)

entraîne conséquemment une augmentation de ses dettes auprès des compagnies distributrices des produits pétroliers. Il importe aussi de souligner que cette décision de l'Etat Haïtien a porté les compagnies à régler leur facture envers le BMPAD en gourdes alors que les cargaisons commandées pour ces mêmes compagnies par le Bureau de Monétisation se payent en dollars. Cette situation place automatiquement le BMPAD dans l'obligation d'absorber des pertes de change de l'ordre de plusieurs millions de gourdes lors des transactions étant donné les pertes de valeur considérable de la monnaie nationale par rapport au dollar comme jamais auparavant. Cette course après le dollar pour pouvoir payer les cargaisons de produits pétroliers a occasionné par moment des ruptures de stock dans les pompes qui affectent négativement des secteurs sensibles de l'économie nationale et servent aussi de prétexte à des mouvements de protestation sociale menaçant des fois la sécurité publique.

C'est dans cette optique que le BMPAD, en vue d'apporter une solution à ce problème, a soumis à son Conseil d'Administration une proposition de résolution portant sur l'autorisation à donner aux compagnies pétrolières aux fins d'approvisionner le marché haïtien en produits pétroliers et dérivés, ce qui libérera le BMPAD de l'importation desdits produits pour le compte de ces compagnies. La résolution portant sur la libéralisation de l'importation des produits pétroliers a été approuvée et les mécanismes de mise en œuvre déjà opérationnels. Néanmoins, vu la nature stratégique des produits pétroliers, le BMPAD tout en libérant leur importation, conserve son rôle de régulateur du secteur en s'assurant en tout temps de la disponibilité du produit sur le territoire national et du contrôle de la qualité de ces produits. En outre, il se réserve, dans l'intervalle, le droit d'intervenir en cas d'incapacité constatée des compagnies pétrolières à alimenter le marché en produits blancs.



Camions transportant les produits pétroliers

L'avantage principal de cette décision de libéraliser l'importation des produits pétroliers est donc que: 1) l'Etat n'aura plus à se préoccuper à chercher à se procurer la quantité de devises nécessaires à l'approvisionnement régulier du marché en produits blancs comme cela a été le cas ces dernières années et qui a entraîné pour l'Institution tant de pertes d'argent par million de gourdes liées aux pertes de change dans un contexte de fluctuation galopante; 2) Les pénalités (Frais de Demurrage) dont écopait l'Etat pour les retards enregistrés dans le processus de paiement ne seront plus de mise.

L'inconvénient de cette décision est cependant la perte de contrôle de l'Etat sur un produit hautement stratégique et le risque de voir les grandes compagnies œuvrer pour que disparaissent les petites compagnies qui n'ont pas de grands moyens financiers de se payer une cargaison de produits pétroliers, ce qui serait préjudiciable pour l'économie nationale. A cet effet, le BMPAD est en train de prendre les mesures appropriées afin de minimiser les risques, maintenir l'équilibre entre les acteurs et jouer pleinement son rôle de régulateur en vue d'empêcher toute manœuvre visant à perturber le marché et, de cette façon, à garantir, comme cela se faisait dans le temps, la disponibilité des produits pétroliers sur toute l'étendue du territoire national.

LANCEMENT DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET DE RENFORCEMENT DE LA FACULTÉ DES SCIENCES HUMAINES

L'histoire de la FASCH est marquée par toutes ses prouesses réalisées dans le milieu universitaire en Haïti et malgré son endommagement le 12 janvier 2010, la Faculté des Sciences Humaines continuait à desservir la jeunesse haïtienne sous des hangars. C'est cette situation qui a poussé le BMPAD et le Japon à la décision de rénover le bâtiment logeant ladite Faculté, et lors du lancement des travaux de réhabilitation et de renforcement en date du 22 mai 2019, plusieurs grandes personnalités ont discours pour assurer le démarrage des travaux. Nous vous soumettons l'allocation de l'Ambassadeur du Japon, M. Mitsuaki MIZUNO et le discours du Directeur Général du BMPAD, M. Fils Aimé Ignace SAINT FLEUR.

Allocution de Monsieur Mitsuaki MIZUNO, Ambassadeur du Japon en Haïti



Sciences Humaines (FASCH) pour un montant de soixante-dix-neuf millions sept cent cinquante-six mille sept cent trente-huit gourdes et 26/100 (79,756,738.26HTG) par le fonds de contrepartie japonais de KR2014.

Compte tenu des dégâts considérables causés par le tremblement de terre de 2010, ce projet envisage de rendre la faculté plus fonctionnel et d'augmenter la capacité d'accueil, en réhabilitant le bâtiment de la Faculté des Sciences Humaines (FASCH), qui fait partie du patrimoine national comme étant l'un des plus anciens établissements d'enseignement supérieur en Haïti.

Comme ce projet, le montant de la vente du riz de KR par le Japon sera mis en réserve par le Gouvernement haïtien en tant que Fond de Contrepartie qui lui permettra de réaliser des projets sociaux, par exemple, la mise à la disposition des équipements médicaux aux hôpitaux, la construction des écoles, des routes et des autres établissements tout en visant à améliorer la qualité de vie de la population haïtienne. Je suis très heureux de constater que ces fonds accumulés au fil des années dans le cadre de l'aide alimentaire ont bien contribué à la réalisation d'importants projets socio-économiques.

Monsieur le Directeur, j'espère que la collaboration d'aujourd'hui, qui est l'expression de la solidarité et de l'amitié entre les peuples japonais et haïtien sera une nouvelle fois enrichissante et qu'elle permettra également de consolider davantage les relations de coopération et d'amitié existante entre nos deux pays.

Vive Haïti, Vive le Japon et Vive la coopération et l'Amitié Nippo-haïtienne.

Je vous remercie.

Monsieur Fis Aimé Ignace SAINT FLEUR, Directeur Général du Bureau de Monétisation des Programmes d'Aide au Développement (BMPAD),

Monsieur Fritz DESHOMMES, Recteur de l'Université d'Etat d'Haïti,

Chers Membres de la Presse, Mesdames et Messieurs,

C'est un grand plaisir pour moi d'assister à la cérémonie de lancement des travaux de réhabilitation et de renforcement de la Faculté des

Discours du Directeur Général du BMPAD, M. Fils Aimé Ignace Saint Fleur

Monsieur le Ministre de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle,

Monsieur l'Ambassadeur du Japon en Haïti,

Monsieur le Recteur de l'Université d'Etat d'Haïti,

Monsieur le coordonnateur du Conseil de la Faculté des Sciences Humaines,

Madame Messieurs les membres du Conseil de la Faculté des Sciences Humaines,

Mesdames Messieurs les Directeurs et Cadres du BMPAD,

Mesdames Messieurs les Représentants de la Firme EXECO,

Mesdames Messieurs les représentants des départements de la Faculté des Sciences Humaines,

Mesdames Messieurs les leaders et représentants des Associations d'Enseignants et d'étudiants de la FASCH,

Mesdames Messieurs les Etudiants,

Membres de la presse parlée, écrite, télévisée, électronique et en ligne,

Distingués Invités,

Mesdames Messieurs,

En pénétrant ce matin l'espace sacré de ce haut lieu de production et de transmission des connaissances, je me suis laissé emporter par le sentiment que nous nous sommes, toutes et tous, donné rendez-vous, ici aujourd'hui, pour réparer une injustice.

En effet, n'est-il pas pénible voire révoltant de constater que la Faculté des Sciences Humaines qui constitue, depuis sa fondation en 1974, l'un des plus magnifiques fleurons de l'enseignement supérieur haïtien, soit réduite, par la violence imparable du séisme du 12 janvier 2010, à être hébergée en parent pauvre dans des hangars de fortune, présentant l'allure d'un espace complètement inapproprié à toute formation.

Pourtant, par simple respect pour les nombreuses générations de cadres hautement qualifiés

engagés à servir le bien commun, qui y ont été formés, cet établissement aurait dû déjà connaître un meilleur sort.

Et comme pour permettre à un ancien de la Faculté, propulsé aujourd'hui au sommet des hautes fonctions de l'Etat, de faire la preuve de son attachement aux vertus de l'éducation, la Providence a voulu que ce soit au moment où je tiens les rênes du BMPAD, en y imprimant une



nouvelle dynamique, que soit lancés, avec l'appui financier indispensable du Gouvernement et du peuple Japonais, ces travaux de réhabilitation et de renforcement destinés à aménager au bénéfice de la Faculté des Sciences Humaines, un cadre de logement digne de son illustre passé, digne des précieux et inestimables services rendus à la Nation haïtienne.

Professeurs et étudiants de tous les champs disciplinaires, ici présents.- Toute ma fierté d'être

Lancement des travaux de réhabilitation et de renforcement de la faculté des sciences humaines**Discours du Directeur Général du BMPAD, M. Fils Aimé Ignace Saint Fleur (Suite)**

un ancien de la FASCH appelé à devenir aujourd'hui acteur de sa renaissance, je me dois de la partager avec vous qui devez, comme moi, vous enorgueillir de pouvoir être les témoins et artisans de cette cérémonie officielle qui donne le branle au démarrage des travaux devant permettre à notre Faculté de se renforcer, de se redresser, de renaître plus imposant, plus moderne que jamais dans le paysage universitaire national.

Pour nous au BMPAD, il n'existe pas de plus belles manières de rendre justice tant à la réputation de la Faculté des Sciences Humaines qu'à ces milliers de jeunes qui la fréquentent aujourd'hui et qui aspirent, chaque jour davantage, à de meilleures conditions de formation et d'existence.

Pour cette œuvre nécessaire, porteuse d'espoir pour notre jeunesse et appelée à restaurer le prestige de la Faculté des Sciences humaines, je me dois, au nom de l'Administration au pouvoir, de manifester toute la reconnaissance de la nation haïtienne au Gouvernement et au peuple japonais qui, par le truchement de leur Ambassade et de leur agence de coopération établies en Haïti, ne cessent de nous offrir l'opportunité de permettre à nos établissements d'enseignement détruits par le séisme du 12 janvier 2010, de se relever et de retrouver leur pleine capacité de fonctionnement afin de continuer à dispenser leur formation dans les meilleures conditions possibles.

Qu'il me soit donc permis de saisir cette belle occasion pour demander à l'Ambassadeur du Japon ici présent, Son Excellence Mizuno Mitsuaki de bien vouloir se faire le messager du Gouvernement et du peuple haïtiens pour transmettre nos vifs sentiments de gratitude au Gouvernement et au peuple japonais pour cette coopération intelligente et constructive qui s'est montré généreuse et fidèle dans sa volonté d'appuyer nos efforts en vue de doter nos jeunes du pouvoir de se construire un avenir dans le respect et la dignité.

Mesdames Messieurs,

Ces travaux de renforcement et de réhabilitation que nous sommes, toutes et tous, réunis pour lancer aujourd'hui doivent, selon les termes du contrat avec la firme de construction, aboutir, dans un délai de 10 mois, à la remise en service du prestigieux bâtiment de la Faculté des Sciences Humaines conforme aux normes parasismiques en vigueur en vue d'assurer et la sécurité et le confort tant des étudiants que des professeurs qui auront à le fréquenter.

A cet effet, un montant de 69,322,659.44 de Gourdes est investi par le BMPAD grâce à un don (KR) du gouvernement du Japon en vue de réaménager, au bénéfice des étudiants de cette Faculté un cadre propice à la diffusion et la captation des savoirs, favorable à la libre pensée, à la recherche et capable d'inciter nos jeunes à se vouloir, par leur intelligence, leur science et leur imagination, concepteur, vecteur et moteur du changement dans notre société et dans notre quête incessante de lendemains meilleurs pour nos concitoyens.

Je formule le vœu que ce local de la Faculté des Sciences Humaines qui sera remis à neuf dans quelque mois puisse galvaniser les ambitions de cette communauté universitaire et la porter à se décider à s'armer de tous les atouts précieux de la connaissance pour pouvoir contribuer à ouvrir toutes grandes les portes de l'avenir d'Haïti au souffle de la paix, du progrès, de la prospérité et de l'essor collectif.

Je vous remercie

BMPADinfo

Le bulletin d'information
du Bureau de Monétisation

Le Haut Nord-Est bientôt désenclavé grâce à un projet de l'Administration de Jovenel Moïse: "LOUVRI WOUT WO NODÈS"

Un consortium regroupant le ministère des Travaux publics, Transports et Communications (MTPTC), le Ministère de la Défense en collaboration avec le Bureau de Monétisation des Programmes d'Aide au Développement (BMPAD) a lancé, le 1^{er} février 2019 à Mombin Crochu, le projet baptisé "LOUVRI WOUT WO NODÈS" dont l'objectif est de désenclaver les communes du haut Nord-Est.



Engins de chantier, en route vers le Nord-Est

Cette cérémonie de lancement s'est tenue sur la place publique de Mombin Crochu en présence notamment de Jodel Lesage, Lieutenant-Général des Forces armées d'Haïti (FAD'H), du Directeur Général du Ministère de la Défense, le Colonel Louis Marcelin Daniel, du Directeur Général du BMPAD Monsieur Fils Aimé Ignace SAINT FLEUR et des élus du département du Nord-Est.

Constitué de 13 communes et de 36 sections communales, le Nord-Est demeure l'un des départements les plus enclavés du pays à cause de l'état catastrophique de ses routes. Les travaux qui ont démarré par le tronçon reliant Mombin Crochu et Vallières évalué à 19 kilomètres. Cette route qui s'étendra sur une largeur d'environ 10 à 14 mètres sera construite d'abord en terre battue et sera revêtue ensuite d'asphalte.

Même s'il s'agit de deux communes limitrophes, c'est tout un périple de passer de Mombin Crochu à Vallières en voiture. En conséquence, il faut traverser plusieurs autres communes et sections communales des départements du Nord et du Nord-Est avant d'arriver à destination. La situation n'est pas différente au niveau des autres coins du département. Jusqu'à cette date, circuler d'une manière générale dans ce département du grand nord représente un véritable parcours du combattant. C'est dans ce contexte que ce dit consortium, supporté financièrement par le BMPAD, doit percer plusieurs voies de pénétration afin de contribuer, d'une part, à l'amélioration des conditions de vie de la population, et, d'autre part, permettre de développer le secteur économique de

la zone. Ce qui entre, d'ailleurs, en droite ligne de la vision politique du Président de la République, Son Excellence Jovenel Moïse.

En guise de contribution, le Corps du génie militaire des Forces Armées d'Haïti aura un grand rôle à jouer dans ce projet. Ce sont les militaires qui vont conduire les bulldozers et les tracteurs. Certains équipements sont fournis par le ministère de la Défense et celui des Travaux publics, Transports et Communications. Quant au BMPAD, cette entité de l'Etat a la responsabilité de fournir du carburant pour alimenter les engins et de la nourriture aux travailleurs.

Il est à noter que d'autres travaux de percement, de construction et d'amélioration du confort de roulement sont prévus dans le cadre du projet "Louvri Wout Wo Nòdès" après ceux reliant Mombin-Crochu à Vallières. Il convient de citer les tronçons Mombin Crochu/Bois de Laurence évalué à 18 km, Carice/Vallières 20 km et Pilète/Grosse Roche.

Le BMPAD:

*La transparence au service
de la bonne gouvernance.*

Le Directeur Général du BMPAD, M. Fils Aimé Ignace SAINT FLEUR, honoré par l'Association Sportive des Handicapés.

On reçoit du respect et de l'honneur à la mesure de ce qu'on accomplit. Ainsi, le vendredi 24 mai 2019, l'Association Sportive des Handicapés a décerné une plaque d'honneur et de mérite au titulaire du BMPAD, M. Fils Aimé Ignace SAINT FLEUR pour son sens de leadership et sa contribution à l'épanouissement et à l'intégration des personnes à mobilités réduites dans la société.



BMPAD en bref...

Éducation en Haïti: Le BMPAD s'investit

Le Bureau de Monétisation, dans le cadre du renforcement des infrastructures scolaires dans le pays ne cesse de multiplier ses efforts en vue de contribuer à l'augmentation des établissements scolaires pour faciliter l'accès à l'éducation à davantage de jeunes et soulager plusieurs ménages dans la société. Aussi, suite à un financement du Gouvernement du Japon à travers le Programme Kennedy Round (KR), le projet de construction du lycée Sténio Vincent de Cerca-la-Source a-t-il été réalisé dans le département du Centre. Conçu suivant les normes parasismiques et répondant aux règles de l'art, le montant estimatif d'exécution de ce projet est évalué à 85,903,402.37 gourdes.

Conscient à la fois de l'importance et des enjeux de ce secteur vital, le Gouvernement d'Haïti via le BMPAD, fait de tout son possible afin de répondre aux défis de l'heure et favoriser l'égalité de chance à tous les filles et fils de la cité.

D'une capacité d'accueil de plus de 700 jeunes, ce bâtiment comporte, entre autres, 15 salles classes mesurant chacune 51,81 m², 1 bloc administratif couvrant un espace de 104.25 m², 1 bibliothèque couvrant un espace de 90,43 m², 1 module réfectoire et gardiennage totalisant 123,71 m², 1 scène en plein air de 48 m².

S'étalant sur une durée de trois ans, ce projet a démarré en avril 2015 et a pris fin en mai 2018.



Une vue du lycée de Cerca-la-Source

Quand deux éléments du patrimoine scolaire sont en train de renaître de leurs cendres

Près d'une décennie après la dévastation du pays par le séisme du 12 janvier 2010, deux établissements scolaires sont en train de se remettre debout suite à un financement du Japon à travers le BMPAD. Représentant de véritables patrimoines scolaires, les lycées du Cent Cinquantenaire communément appelé " lycée des Jeunes Filles " et Marie Jeanne qui accueillent plusieurs centaines d'écolières fonctionnaient dans des conditions qui laissaient à désirer.

Existant depuis plusieurs décennies et desservant le pays honorablement et valablement, ces institutions scolaires de renom situées dans l'aire métropolitaine, ont canalisé des milliers de jeunes filles tout au long de leur parcours académique. Ces deux lycées, à travers l'éducation de qualité qu'ils offrent, constituent de véritables boussoles tant dans la construction que dans la formation de la femme haïtienne pour le devenir de la nation.

Ces deux bâtiments vont être reconstruits suivant des normes parasismiques et para cycloniques, et, répondront à une structure moderne, adaptée et adéquate pour faciliter un meilleur apprentissage des filles de la République. Il s'agit de bâtiments à 3 niveaux, soit 2 étages + rez-de-chaussée.

Les salles de classe ont pour la plupart une capacité d'accueil de 50 élèves avec une surface d'environ 67,50 m² (1.35m² par élève). En outre, les bâtiments disposeront de laboratoires et de bibliothèques, d'auditoriums avec une capacité d'accueil d'environ 150 personnes assises. Il y aura également, entre autres, des espaces administratifs, des réfectoires, des services d'appui, des guérites, des mobiliers, des espaces d'archive, des infirmeries, des blocs sanitaires.

Il est à noter que le contrat du lycée Cent Cinquantenaire a déjà fait l'objet de signature pour un montant total de 214,024,605.00 gourdes, alors que le contrat d'exécution et de supervision du lycée Marie Jeanne est en cours de préparation pour sa transmission à la Commission Nationale des Marchés Publics (CNMP).



Le Japon et l'éducation en Haïti, une vision tournée vers le futur

Vieille de plusieurs décennies, la coopération Haïtiano-japonaise garde aujourd'hui encore toute son actualité tant par sa pertinence que par son efficacité et sa performance. Fidèle aux principes de coopération et partisan du développement durable, le Japon contribue, de façon élégante, au renforcement et à l'amélioration des infrastructures de base en Haïti, notamment sur le plan éducatif, sanitaire, agricole. Dans le cadre de cette coopération, l'éducation reste et demeure l'un des secteurs prioritaires des deux gouvernements. Perçue comme la porte d'accès à l'autonomisation et à l'épanouissement, l'éducation représente une arme puissante capable de transformer les réalités sociales des peuples, faciliter la mobilité sociale et conduire à un avenir meilleur et une société équilibrée.

Avec l'exode du capital humain ces dernières années et la limitation des ressources

économiques et financières, les défis sont de taille et s'imposent. Ajouté au séisme dévastateur du 12 janvier 2010, il en résulte une véritable désarticulation du secteur éducatif en Haïti. Près d'une décennie après cette catastrophe naturelle, le pays en garde encore les séquelles et jusqu'à date, plusieurs écoles et universités peinent à se relever, d'où le fonctionnement de ces institutions-là dans des conditions qui laissent à désirer.

Avec un ensemble de 1310 bâtiments scolaires détruits et seulement trois bâtiments récupérables sur les onze facultés de l'Université d'État d'Haïti, sans compter le très lourd bilan humain au niveau de ce secteur, le coût total des pertes et dommages physiques enregistrés est évalué à 626.866.975 USD selon les informations tirées de l'ouvrage " Pour un pacte national pour l'éducation en Haïti ".



Une vue des résultats de la coopération japonaise: la grande cour du lycée de Belladères

Le Japon et l'éducation en Haïti, une vision tournée vers le futur (suite)

Le gouvernement du Japon, toujours fidèle et solidaire de la première République noire, dans les années qui suivent le tremblement de terre financera plusieurs grands projets, et à titre d'exemple il y a lieu de citer trois infrastructures scolaires du pays. Deux des établissements scolaires qui font partie du patrimoine d'Haïti, soit les lycées Cent Cinquantenaire et Marie Jeanne se verront prendre en charge par le bailleur japonais en vue d'être reconstruits pour la formation des filles d'Haïti. Alors que la Faculté des Sciences Humaines (FASCH), vieille de 45 ans est en phase de réhabilitation et le lancement des travaux a été réalisé le 22 mai 2019.

Il est à noter que les contrats du lycée Cent Cinquantenaire et de la FASCH ont déjà fait l'objet de signature pour un montant total de Deux cent quatorze millions vingt-quatre mille six cent cinq gourdes (214,024,605.00 gourdes), tandis que le processus d'évaluation des offres pour la construction du lycée Marie Jeanne est en cours de finalisation.

L'utilisation des fonds de contrepartie pour le renforcement des projets sociaux

Dans une conjoncture où les besoins du secteur éducatif sont immenses et les défis titanesques, et tenant compte de l'insuffisance de l'offre scolaire eu égard à la demande à tous les niveaux d'étude, le financement de ces trois projets vient à point nommé. En plus de témoigner des liens de fraternité unissant les deux peuples, il s'inscrit également dans une perspective de développement durable et s'avère d'une portée significative pour le renforcement des relations bilatérales des deux nations.

La dernière décennie est surtout marquée par l'opérationnalisation des programmes de dons Kennedy Round (KR) et l'utilisation des fonds de



Vue de la façade du lycée de Belladères

contrepartie pour appuyer l'État dans sa vision sociopolitique, s'inscrivant dans la dynamique de réalisation de projets socioéconomiques pour le développement en Haïti.

L'éducation, comme l'a si bien dit Nelson Mandela, c'est l'arme la plus puissante qu'on puisse utiliser pour changer le monde. Aujourd'hui grâce à la coopération haitiano-japonaise, une lueur d'espoir est en train de se poindre. Avec le financement du gouvernement du Japon de ces projets, des milliers de jeunes filles, des centaines d'étudiantes et d'étudiants bénéficieront d'un cadre attrayant pour l'apprentissage et seront beaucoup plus productifs et mieux préparés pour cheminer vers un avenir prometteur. La sauvegarde de ces patrimoines feront le bonheur du pays et profiteront à des milliers de familles haïtiennes.

Outre que l'apport japonais contribue à ouvrir l'accès aux populations à certains droits sociaux de base, il permet aussi à Haïti de répondre à certains défis mondiaux, entre autres, la sécurité alimentaire, l'éducation, les inégalités. Il est donc évident que cette coopération permet au gouvernement d'Haïti de travailler à atteindre certains des 17 Objectifs de Développement Durable (ODD).

DIRI SOLIDARITE

*Li soulaje pòch
Li gou nan bouch*



Contact: Direction Commerciale - Tél: (509) 2813 1991

BMPAD: une vision, une mission, une autre Haïti!

Suggestions: communication@bmpad.gouv.ht



BMPAD

**Bureau de Monétisation des Programmes
d'Aide au Développement**

12, Blvd Harry Truman, Bicentenaire, Port-au-Prince, Haïti (W.I.)

Tél.: (509) 29 40 86 25 / 28 13 09 33

www.bmpad.gouv.ht / email: info@bmpad.gouv.ht

[bmpad](#) [@bmpadhaiti](#)



REPUBLIQUE D'HAÏTI

Conception, rédaction et réalisation:

– Unité de Communication,
de l'Informatique et de la Documentation

Collaboration:

– Direction d'Analyse et d'Évaluation
– Direction Commerciale
– Unité de Planification, de Passation
de Marchés et de Suivi

Photographie:

© BMPAD

Conception Graphique et Impression

AlsaGraphics (509) 3750-0506

althensanon@yahoo.fr